

MÉDITATION XVII.

Du Repos.

83. — L'homme n'est pas fait pour jouir d'une activité indéfinie; la nature ne l'a destiné qu'à une existence interrompue; il faut que ses perceptions finissent après un certain temps. Ce temps d'activité peut s'allonger, en variant le genre et la nature des sensations qu'il lui fait éprouver; mais cette continuité d'existence l'amène à désirer le repos. Le repos conduit au sommeil, et le sommeil produit les rêves.

Ici nous nous trouvons aux dernières limites de l'humanité: car l'homme qui dort n'est déjà plus l'homme social; la loi le protège encore, mais ne lui commande plus.

Ici se place naturellement un fait assez singulier, qui m'a été raconté par dom Duhaget, autrefois prieur de la chartreuse de Pierre-Châtel.

Dom Duhaget était d'une très-bonne famille de Gascogne, et avait servi avec distinction; il avait été vingt ans capitaine d'infanterie; il était chevalier de Saint-Louis. Je n'ai connu personne d'une piété plus douce et d'une conversation plus aimable.

« Nous avions, me disait-il, à . . . , où j'ai été prieur » avant que de venir à Pierre-Châtel, un religieux » d'une humeur mélancolique, d'un caractère sombre, » et qui était connu pour être somnambule.

» Quelquefois, dans ses accès, il sortait de sa cellule et y rentrait seul; d'autres fois il s'égarait, et on » était obligé de l'y reconduire. On avait consulté et

» fait quelques remèdes ; ensuite les rechutes étant
» devenues plus rares , on avait cessé de s'en occuper.

» Un soir que je ne m'étais point couché à l'heure
» ordinaire, j'étais à mon bureau, occupé à examiner
» quelques papiers, lorsque j'entendis ouvrir la porte
» de mon appartement, dont je ne retirais presque
» jamais la clef, et bientôt je vis entrer ce religieux
» dans un état absolu de somnambulisme.

» Il avait les yeux ouverts, mais fixes, n'était vêtu
» que de la tunique avec laquelle il avait dû se cou-
» cher, et tenait un grand couteau à la main.

» Il alla droit à mon lit, dont il connaissait la posi-
» tion, eut l'air de vérifier, en tâtant avec la main, si
» je m'y trouvais effectivement ; après quoi, il frappa
» trois grands coups tellement fournis qu'après avoir
» percé les couvertures, la lame entra profondément
» dans le matelas , ou plutôt dans la natte qui m'en
» tenait lieu.

» Lorsqu'il avait passé devant moi, il avait la fi-
» gure contractée et les sourcils froncés. Quand il
» eut frappé, il se retourna, et j'observai que son
» visage était détendu et qu'il y régnait quelque
» air de satisfaction.

» L'éclat des deux lampes qui étaient sur mon bu-
» reau ne fit aucune impression sur ses yeux, et il s'en
» retourna comme il était venu, ouvrant et fermant
» avec discrétion deux portes qui conduisaient à ma
» cellule, et bientôt je m'assurai qu'il se retirait di-
» rectement et paisiblement dans la sienne.

» Vous pouvez juger, continua le prieur, de l'état
» où je me trouvai pendant cette terrible apparition.
» Je frémis d'horreur à la vue du danger auquel je
» venais d'échapper, et je remerciai la Providence ;
» mais mon émotion était telle qu'il me fut impossible
» de fermer les yeux le reste de la nuit.

» Le lendemain, je fis appeler le somnambule, et
» lui demandai sans affectation à quoi il avait rêvé la
» nuit précédente.

» A cette question, il se troubla. Mon père, me ré-
» pondit-il, j'ai fait un rêve si étrange que j'ai vérita-
» blement quelque peine à vous le découvrir : c'est
» peut-être l'œuvre du démon ; et... — Je vous l'or-
» donne, lui répliquai-je ; un rêve est toujours invo-
» lontaire ; ce n'est qu'une illusion. Parlez avec sin-
» cérité. — Mon père, dit-il alors, à peine étais-je
» couché que j'ai rêvé que vous aviez tué ma mère ;
» que son ombre sanglante m'était apparue pour de-
» mander vengeance, et qu'à cette vue, j'avais été
» transporté d'une telle fureur que j'ai couru comme
» un forcené à votre appartement ; et, vous ayant
» trouvé dans votre lit, je vous y ai poignardé. Peu
» après, je me suis réveillé tout en sueur, en détes-
» tant mon attentat, et bientôt j'ai béni Dieu qu'un
» si grand crime n'ait pas été commis... — Il a été
» plus commis que vous ne pensez, lui dis-je avec un
» air sérieux et tranquille.

» Alors je lui racontai ce qui s'était passé, et lui
» montrai la trace des coups qu'il avait cru m'a-
» dresser.

» A cette vue, il se jeta à mes pieds, tout en lar-
» mes, gémissant du malheur involontaire qui avait
» pensé arriver, et implorant telle pénitence que je
» croyais devoir lui infliger.

» Non, non, m'écriai-je, je ne vous punirai point
» d'un fait involontaire ; mais désormais je vous dis-
» pense d'assister aux offices de la nuit, et vous pré-
» viens que votre cellule sera fermée en dehors, après
» le repas du soir, et ne s'ouvrira que pour vous
» donner la facilité de venir à la messe de famille qui
» se dit à la pointe du jour. »

Si, dans cette circonstance à laquelle il n'échappa que par miracle, le prieur eût été tué, le moine somnambule n'eût pas été puni, parce que c'eût été de sa part un meurtre involontaire.

TEMPS DU REPOS.

84. — Les lois générales imposées au globe que nous habitons ont dû influencer sur la manière d'exister de l'espèce humaine. L'alternative de jour et de nuit qui se fait sentir sur toute la terre avec certaines variétés, mais cependant de manière qu'en résultat de compte l'un et l'autre se compensent, a indiqué assez naturellement le temps de l'activité comme celui du repos; et probablement l'usage de notre vie n'eût point été le même si nous eussions eu un jour sans fin.

Quoi qu'il en soit, quand l'homme a joui, pendant une certaine durée, de la plénitude de sa vie, il vient un moment où il ne peut plus y suffire; son impressionnabilité diminue graduellement; les attaques les mieux dirigées sur chacun de ses sens demeurent sans effet, les organes se refusent à ce qu'ils avaient appelé avec plus d'ardeur, l'âme est saturée de sensations, le temps du repos est arrivé.

Il est facile de voir que nous avons considéré l'homme social, environné de toutes les ressources et du bien-être de la haute civilisation; car ce besoin de se reposer arrive bien plus vite et bien plus régulièrement pour celui qui subit la fatigue d'un travail assidu dans son cabinet, dans son atelier, en voyage, à la guerre, à la chasse ou de toute autre manière.

A ce repos, comme à tous les actes conservateurs, la nature, cette excellente mère, a joint un grand plaisir.

L'homme qui se repose éprouve un bien-être aussi général qu'indéfinissable; il sent ses bras retomber par leur propre poids, ses fibres se distendre, son cerveau se rafraîchir; ses sens sont calmes, ses sensations obtuses; il ne désire rien, il ne réfléchit plus; un voile de gaze s'étend sur ses yeux. Encore quelques instans, et il dormira.

MÉDITATION XVIII.

Du Sommeil.

85. — Quoiqu'il y ait quelques hommes tellement organisés qu'on peut presque dire qu'ils ne dorment pas, cependant il est de vérité générale que le besoin de dormir est aussi impérieux que la faim et la soif. Les sentinelles avancées à l'armée s'endorment souvent, tout en se jetant du tabac dans les yeux; et Pichegru, traqué par la police de Bonaparte, paya 30,000 francs une nuit de sommeil, pendant laquelle il fut vendu et livré.

DÉFINITION.

86. — Le sommeil est cet état d'engourdissement dans lequel l'homme, séparé des objets extérieurs par l'inactivité forcée des sens, ne vit plus que de la vie mécanique.

Le sommeil, comme la nuit, est précédé et suivi de deux crépuscules, dont le premier conduit à l'inertie absolue, et le second ramène à la vie active.

Tâchons d'examiner ces divers phénomènes.